



Extrait du Procès-Verbal

ou

Copie de résolution

du 4 août 2008

Municipalité de
Saint-Jean-de-Dieu

À une séance **ordinaire** du Conseil de la
Municipalité de **Saint-Jean-de-Dieu**.

tenue le **4 août 2008** et à laquelle étaient présents son honneur

le maire, **Monsieur Jean-Marie Côté**

et les conseillers suivants : **Gervais Talbot**

Robert Rioux

Vital Ouellet

Raymonde Cormier

Stéphane Rioux, siège no 3

ainsi que le secrétaire-trésorier, **Normand Morency**

RÉS 2008-179

Examen stratégique de la Société canadienne des postes

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement fédéral réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Raymonde Cormier

Et adopté à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu fasse parvenir une lettre à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

(sous réserve de l'approbation du procès-verbal)

(Signé) **Normand Morency,**
secrétaire-trésorier

(Signé) **Jean-Marie Côté,**
maire


COPIE CERTIFIÉE, LE 5 août 2008
Secrétaire-trésorier